

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 19/10/2022

CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTE Les sept instances bretonnes renouvelées

L'ARS Bretagne vient de clôturer le renouvellement quinquennal des sept conseils territoriaux de santé bretons. Ces derniers poursuivent donc leurs travaux, notamment ceux liés à l'évaluation du projet régional de santé. A plus court terme, ils préparent une mobilisation exceptionnelle dans le cadre des conférences territoriales du conseil national de la refondation en santé.

Lancé depuis le mois de juin, le renouvellement des conseils territoriaux de santé bretons s'est conclu le 16 septembre dernier. 34 à 50 membres (et leurs suppléants) composent chacune de ces 7 instances (une pour chaque territoire de démocratie en santé).

Un rôle clé pour la démocratie sanitaire en région

Rouage essentiel de la démocratie en santé qu'ils organisent à l'échelle des territoires, les conseils territoriaux de santé constituent un lieu en proximité de débat, de concertation et de réflexions partagées pour mieux cerner les besoins des territoires et pour permettre l'émergence d'une expertise partagée.

Ils favorisent le décloisonnement des secteurs et les transversalités et sont notamment mobilisés autour des différentes phases du projet régional de santé de l'ARS Bretagne : son élaboration, son suivi et son évaluation. Leurs travaux sont conduits en étroite collaboration avec la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Enfin, ces prochaines semaines, dans le cadre du conseil national de la refondation en santé inauguré par le ministre de la santé et de la prévention le lundi 3 octobre dernier au Mans, les conseils territoriaux de santé seront naturellement mobilisés en tant qu'espaces de concertation et de co-construction de solutions sur des thématiques prioritaires.

**Contact presse
Direction de cabinet
Département communication**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex

L'organisation des conseils territoriaux de santé

Au sein des conseils territoriaux de santé, les membres se répartissent au sein de cinq collèges :

- 1 – Collège des professionnels et offreurs des services de santé,
- 2 – Collège des usagers et associations d'usagers du système de santé
- 3 – Collège des collectivités territoriales ou de leurs groupements du territoire de démocratie sanitaire
- 4 – Collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale
- 5 – Collège des personnalités qualifiées choisies en raison de leurs compétences ou de leur expérience au regard des prérogatives des conseils territoriaux de santé)

Les présidents et vice-présidents élus

Conseils territoriaux de santé	Président.e	Vice président.e
Armor	David BELLEGUIC Représentant des collectivités territoriales Conseiller communautaire à St Brieuc agglomération et conseiller municipal à Plérin	Patrick REMY Représentant des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médicosociaux Directeur du centre hospitalier de Paimpol Tréguier
Cœur de Breizh	Dr Eric VAN MELKEBEKE Représentant des professionnels et offreurs des services de santé, représentant des professionnels de santé libéraux URPS médecins libéraux	Yves BELLARD Représentant des usagers, associations agréées Alcool assistance
Finistère	Patrick LECLERC Représentant des collectivités territoriales Maire de Landerneau	Frédéric GOBIN Représentant des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médicosociaux Directeur général des papillons blancs
Lorient Quimperlé	Fabrice LOHER Représentant des collectivités territoriales Président de Lorient agglomération	Thierry GAMOND RIUS Représentant des établissements de santé Directeur général du Groupement hospitalier Bretagne sud à Lorient
Brocéliande Atlantique	Marie-Françoise LE GALLO Représentant des usagers, associations agréées UNAPEI Bretagne	Gaëlle HAAZ LE DU Représentant des différents modes d'exercices coordonnés Maison de santé pluriprofessionnelle d'Auray
Haute Bretagne	Didier GILBERT Représentant des collectivités territoriales AMF Adjoint au Maire du Rheu	Elisabeth MAIGNAN Représentant des associations d'aide aux personnes handicapées ou âgées CDCA35
Saint-Malo / Dinan	Bernard GAILLARD Personnalité qualifiée	Chrystelle LE BOURLAIS Représentant des établissements de santé Présidente de CME du centre hospitalier de Dinan

Les 7 territoires de démocratie en santé bretons

